**La cause animale est la cause de l’humanité**

Corine Péluchon, extrait d’une interview de *Libération*, 6 janvier 2017

**Où se trouve la limite qui veut que l’on respecte la douleur des êtres sentients ?**

Un être sentient ressent des émotions, la joie, la peine ou la peur, de manière subjective ; c’est un soi vulnérable, un être individué, qui vit sa vie à la première personne. Il y a quelqu’un derrière la fourrure ou les plumes. L’animal n’est pas seulement un patient moral, qui aurait des droits mais resterait passif. C’est aussi un agent moral qui peut communiquer ses préférences et ses intérêts. Les plantes ont une sensibilité, elles subissent des dommages, mais on ne peut pas en parler comme des êtres sentients - ce qui ne veut pas dire qu’on peut en faire n’importe quoi. Le rapport aux plantes est un rapport de respect : elles ont aussi une valeur non instrumentale, mais on emploie le mot «justice» à propos des êtres sentients dont les intérêts devraient entrer dans la définition du bien commun. Pour que les animaux aient des droits, il faut que les humains les formulent. Cependant, le point de départ de ces droits, ce n’est pas notre point de vue mais l’agentivité (= fait d’être un agent moral) des animaux. Leur existence nous oblige et pose des limites à ce que nous pouvons faire d’eux, à nos usages des ressources.

**Quelles sont les mesures urgentes à prendre pour respecter la nature de l’animal ?**

Il faut surtout se pencher sur la question de l’élevage intensif et, dans ce cadre, le plus préoccupant est l’élevage en cages, qu’il s’agisse des poules pondeuses ou des lapins. Les cages collectives des poules ont évolué en 2012, avec 750 cm2 (une feuille A4) par animal, une mangeoire d’au moins 12 cm et un abreuvoir. D’autres aménagements ont été également rendus obligatoires, comme le nid et la litière permettant le picotage et le grattage. Cette nouvelle réglementation a coûté cher aux éleveurs pour un petit bénéfice pour les poules. En effet, l’animal ne peut pas exprimer de comportements normaux dans cet espace : voleter, marcher, creuser ... L’idéal pour ce type de volaille est l’élevage en plein air, sur un terrain herbagé et avec des arbres. Mais ce choix a un coût.